

LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ORIGINE

Discussion à partir de l'enquête Trajectoires et
Origines

Patrick Simon INED

Intervention dans le cadre du Cycle d'échanges « Intégration...
quels nouveaux défis aujourd'hui ? » organisé par l'Observatoire
Régional de l'Intégration et de la Ville – 26 février 2015



Les discriminations : phénomènes anciens, problématique nouvelle

- Émergence d'une nouvelle problématique : de l'intégration à la lutte contre les discriminations
- Des constats statistiques et des observations empiriques qui confirment l'ampleur des discriminations et précisent les mécanismes à l'œuvre
- Évolution rapide du cadre législatif, en France et en Europe, et la mise en place d'outils dans différents domaines (accords cadres, projets Equal, chartes, programmes de formation)
- Des limites qui rendent le dispositif de lutte contre les discriminations peu efficace : rôle du droit et de sa mobilisation, lacunes du système statistique, mobilisation des acteurs
- Un nouveau paradigme qui tend à s'imposer : la promotion de la diversité

Un changement de paradigme

- L'intégration vise à une adaptation réciproque des immigrés et de la société, grâce à une réduction des différences et la création d'une culture commune
- Nouveau paradigme avec les discriminations :
 - Plus une question d'immigrés dont les différences expliquent les difficultés sociales et économiques
 - Une faille profonde dans les modèles d'égalité du point de vue du traitement des minorités
 - Si l'intégration consiste principalement à changer les personnes pour les ajuster au système, la lutte contre les discriminations vise à adapter le système pour que certaines caractéristiques (genre, origine ethnique ou raciale, handicap, religion, préférences sexuelles, âge, notamment) ne portent pas préjudice
- Déplacement de la charge des individus à la société
- Passer d'une égalité formelle à une égalité effective

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Loi du 27 mai 2008

- Article 1 :

« Constitue une **discrimination directe** la situation dans laquelle, sur le fondement de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, sa religion, ses convictions, son âge, son handicap, son orientation sexuelle ou son sexe, une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable.

Constitue une **discrimination indirecte** une disposition, un critère ou une pratique neutre en apparence, mais susceptible d'entraîner, pour l'un des motifs mentionnés au premier alinéa, un désavantage particulier pour des personnes par rapport à d'autres personnes, à moins que cette disposition, ce critère ou cette pratique ne soit objectivement justifié par un but légitime et que les moyens pour réaliser ce but ne soient nécessaires et appropriés. »

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

- Si le racisme, l'antisémitisme, le sexisme ou l'homophobie constituent des idéologies en acte ou des opinions explicites, les discriminations se forment sur un socle plus diffus, reposant sur la circulation de stéréotypes et de préjugés
- La question de l'intention n'est plus déterminante : processus inconscients ou indirects sans idéologie explicite
- Responsables/coupables ou un système, des procédures, des critères : analyse des décisions par leurs conséquences
- Nous co-produisons tous et toutes des discriminations. Changer les mentalités et/ou changer les pratiques ?

Stratégies antidiscriminatoires

- Stade 1 : Passer au crible les lois et procédures pour supprimer toutes les dispositions discriminatoires
- Stade 2 : faire respecter l'impartialité et l'égalité des décisions dans les procédures en apparence neutre
- Stade 3 : mettre en œuvre des politiques préférentielles (discrimination positive)
 - Réparation et rattrapage des discriminations historiques
 - Contourner des blocages longs à faire disparaître

Structure des programmes d'égalité

- Définir des populations cibles
- Établir des tableaux de bord faisant apparaître les groupes désignés
- Définir des plans d'action, avec des objectifs quantifiés
- Améliorer l'information en direction des groupes désignés (*Outreach*)
- Assurer l'impartialité des épreuves
- Surveiller les processus de mobilité et d'accès dans l'entreprise
- Analyser les modes de fonctionnement de l'entreprise et ses effets différentiels sur les groupes désignés

La controverse des statistiques

- Statistiques sont des conventions qui actualisent les divisions légitimes du monde social
- Statistiques servent à administrer, à représenter et à fournir le cadre de la connaissance
- Fournissent les paramètres du débat public et permettent l'objectivation des dynamiques sociales
- Statistiques rendent visible l'invisible : déterminant dans le cadre des discriminations
- Un enjeu dans les luttes pour la reconnaissance des minorités
- Un outil ambivalent : mettre en évidence les inégalités et les discriminations, mais alimenter la stigmatisation ou servir à la mise en place de politiques d'exclusion, d'apartheid ou d'élimination
- Codification produit un effet de réification et de création performative des groupes ainsi désignés : politique d'identités

Mesure des discriminations

- Une variété de méthodes :
 - Enquête par « testing » = mise en situation
 - Enquêtes de psychologie expérimentale sur attitudes, stéréotypes, préjugés et relations entre groupe
 - Observation de positions ou de trajectoires
 - Ressenti des discriminations et perceptions
- Comparaison entre «groupes »
- Analyses multivariées pour décomposer les effets des différentes caractéristiques
- Discrimination = effet non expliqué par les variables observées ou résidu
- Repose sur des théories du marché du travail, de l'éducation ou du logement et des méthodes de calcul stabilisées
- Problème de définitions des « groupes » : enjeu des catégories

Situation française

- Un choix politique : ne pas construire de catégories faisant explicitement apparaître les origines ethniques et raciales
- Les catégories du recensement : nationalité et pays de naissance
- Des enquêtes spécifiques avec pays de naissance et nationalité des parents
- Loi Informatique et Liberté : clauses de restriction à la collecte des données sensibles, mais pas d'interdiction formelle.jurisprudence
- Pas de mention des statistiques dans les différentes lois sur les discriminations.

Que dit l'article 1^{er} ?

- **Art. 1.** - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

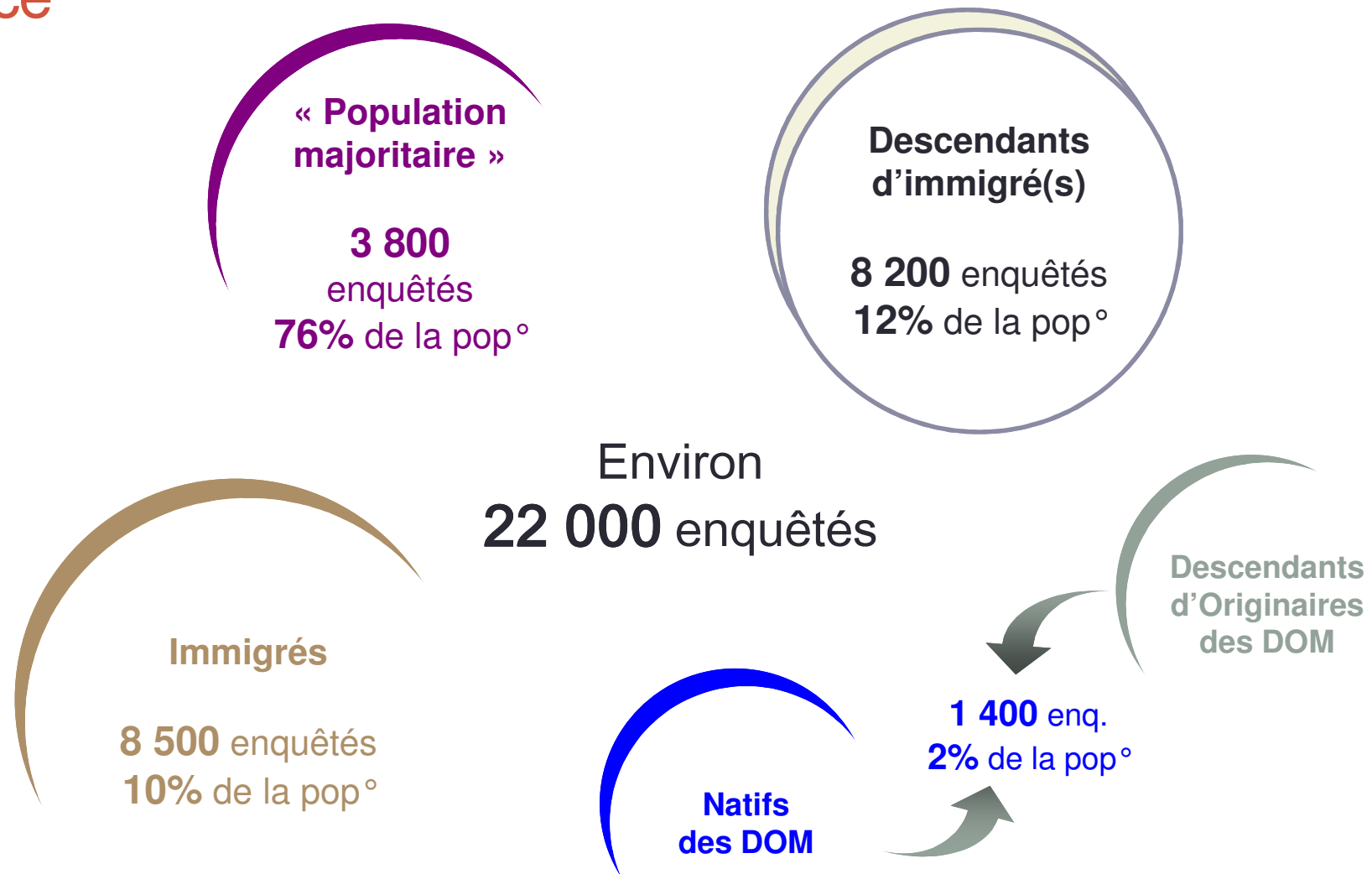
Le rapport Veil

- « les statistiques ethniques, dont le comité, pas plus que l'immense majorité des scientifiques, ne comprendrait qu'elles soient interdites, tant il est vrai que la lutte contre les discriminations suppose de pouvoir les mesurer »
- « il est permis de penser que la prise en compte du nom, de l'origine géographique ou de la nationalité antérieure à l'acquisition de la nationalité française, tout cela éventuellement joint à la considération du « ressenti d'appartenance » exprimé par les enquêtés, pourrait donner des résultats d'une lisibilité finalement assez comparable à celle que permettrait le maniement d'un référentiel de type ethno-racial. Le comité a donc considéré, au bénéfice de ces explications, que la jurisprudence de novembre 2007 ne justifie pas une modification du Préambule de la Constitution. »

Résultats d'études sur le marché du travail, l'éducation et le logement qui montrent :

- De 3 à 5 fois moins de chance d'être reçu pour un entretien d'embauche pour les personnes à « nom maghrébin ou africain » (testings, BIT 2007, L'Horty et al. 2013)
- Une probabilité de 1,5 à 4 fois supérieure d'être au chômage, à diplôme, âge, milieu familial et région comparable
- Un temps d'attente pour l'accès au logement social 3 fois plus long pour les ménages d'origine maghrébine
- Des aspirations éducatives plus élevées, mais des taux d'orientation en filières professionnelles supérieures à la moyenne, à milieu social comparable; un profil spécifique pour les étudiants à « nom à consonnance arabo-musulmane » (ORES, Nord-Pas-de-Calais, 2007) : plus de bac Pro, un très fort taux d'échec en première année.

L'enquête TeO : étudier la diversité des populations en France



La diversité de la population en France (18-50 ans)

	France métropolitaine	Ile-de- France	Seine Saint Denis
Immigrés	10	21	39
dont arrivés adultes	4	14	25
arrivés enfants	6	7	14
Descendants d'immigrés	12	18	28
dont parents immigrés	6	11	20
parents mixtes	6	7	8
Originaires des DOM	2	4	8
Population majoritaire	76	57	25

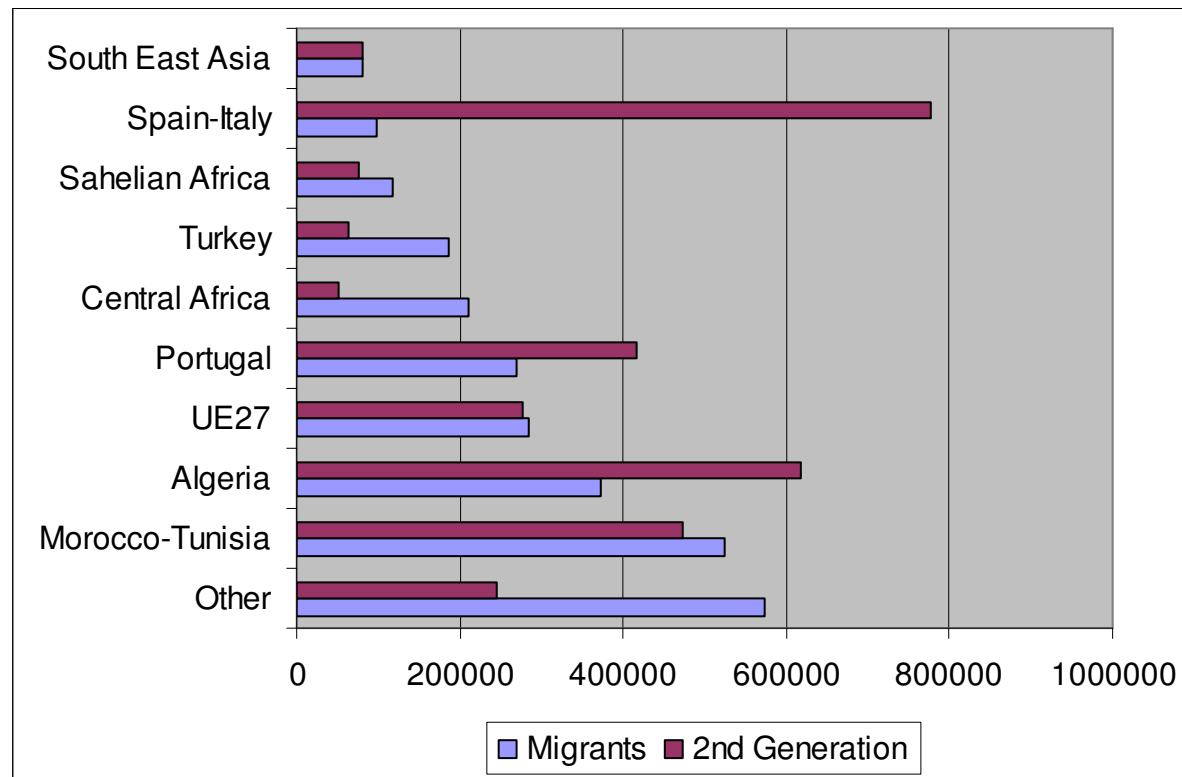
Diversité des origines

	France métropolitaine	Ile-de- France	Seine Saint Denis
Maghreb	4	14	28
Afrique Subsaharienne	2	7	12
Europe	9	11	12
Asie	1	3	6
Turquie	1	1	3
Autres	1	3	6
DOM	2	4	8
Population majoritaire	76	57	25

Immigrés et descendants d'immigrés

2.7 millions d'immigrés (10% de la population de 18-50 ans)
et 5,2 millions tous âges (8,4%)

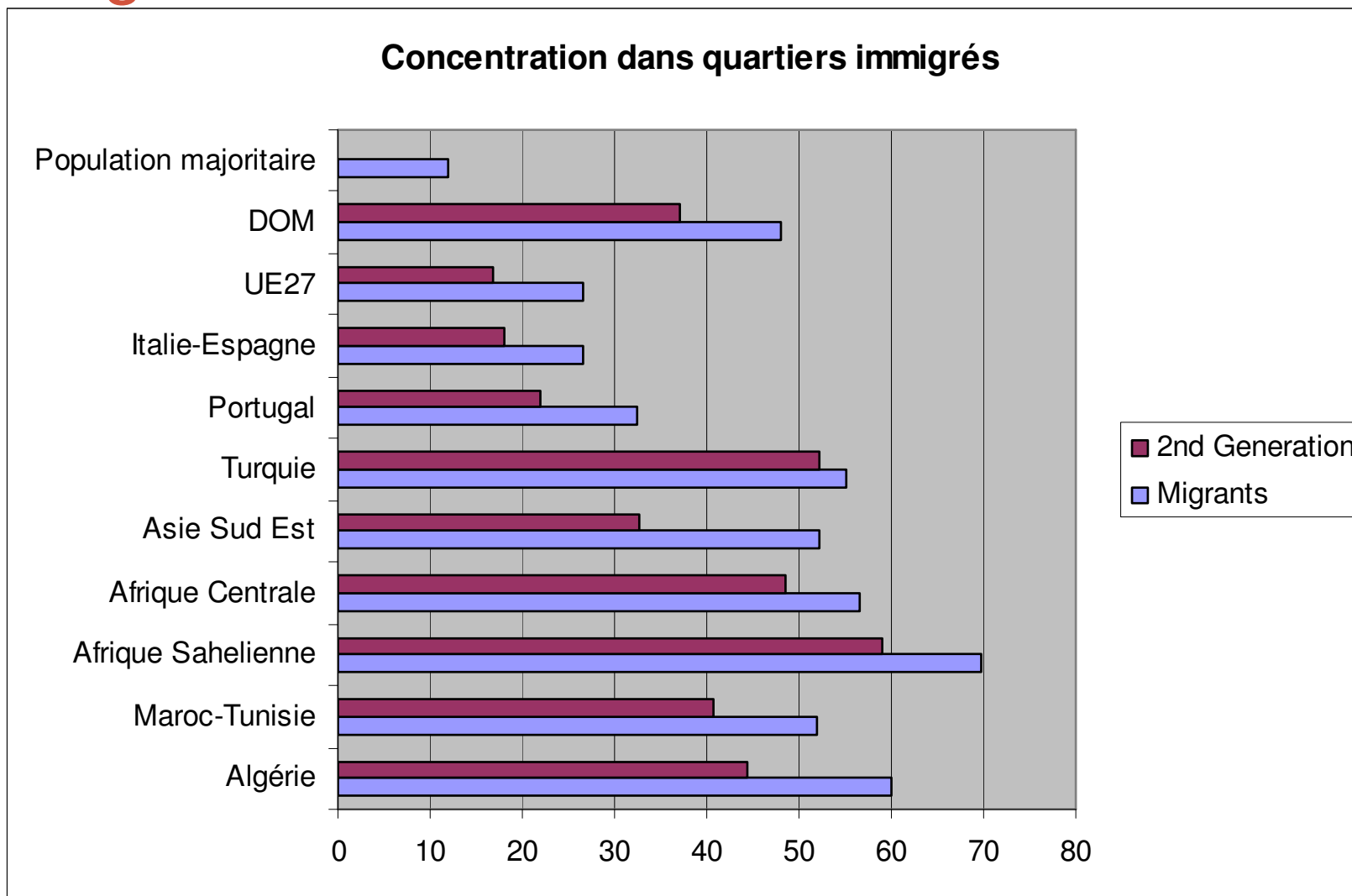
La 2^e génération représente 3.1 millions (12% des 18-50 ans)



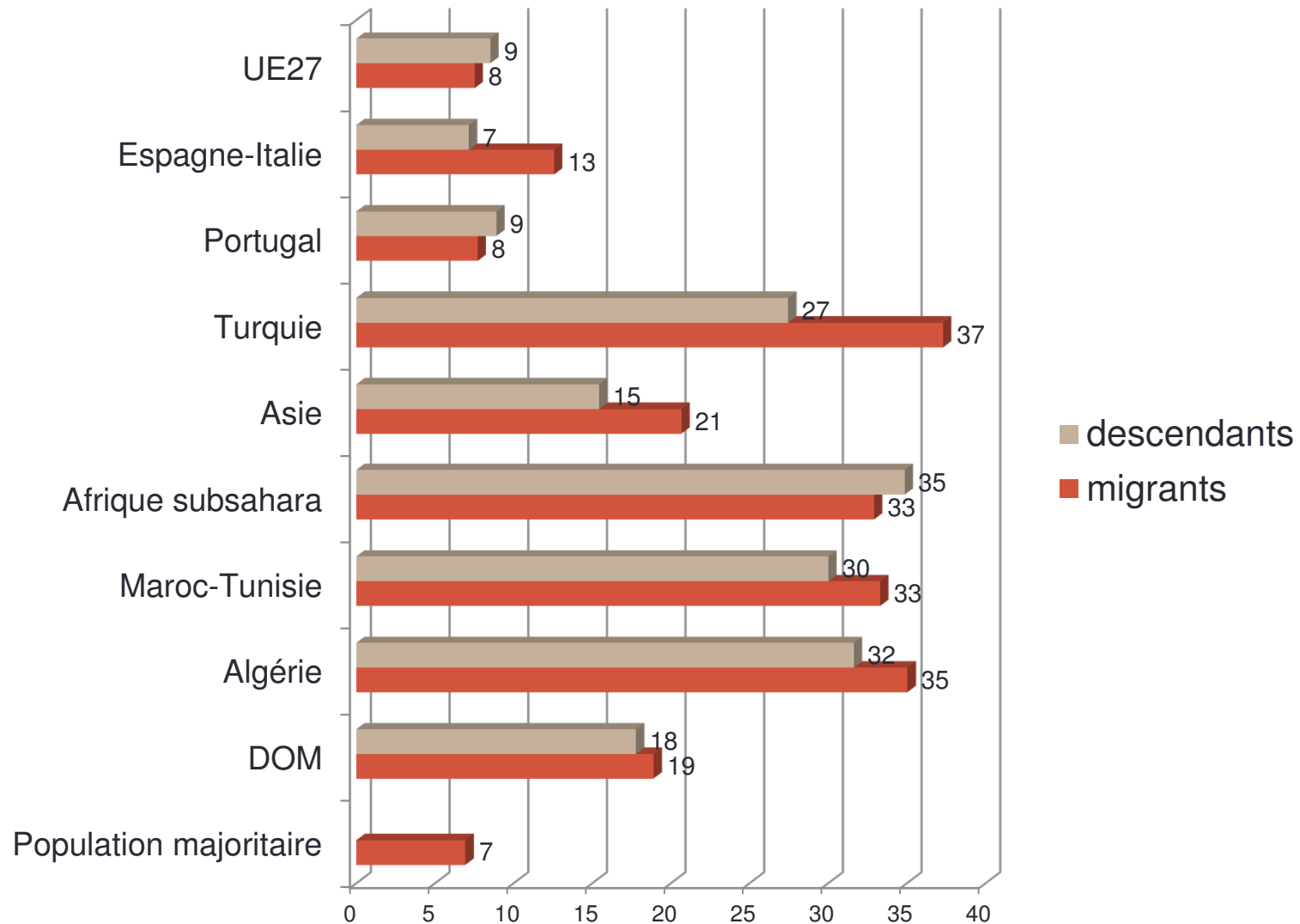
Diversité des origines

	France métropolitaine	Ile-de- France	Seine Saint Denis
Maghreb	4	14	28
Afrique Subsaharienne	2	7	12
Europe	9	11	12
Asie	1	3	6
Turquie	1	1	3
Autres	1	3	6
DOM	2	4	8
Population majoritaire	76	57	25

Ségrégation : concentration dans quartiers immigrants

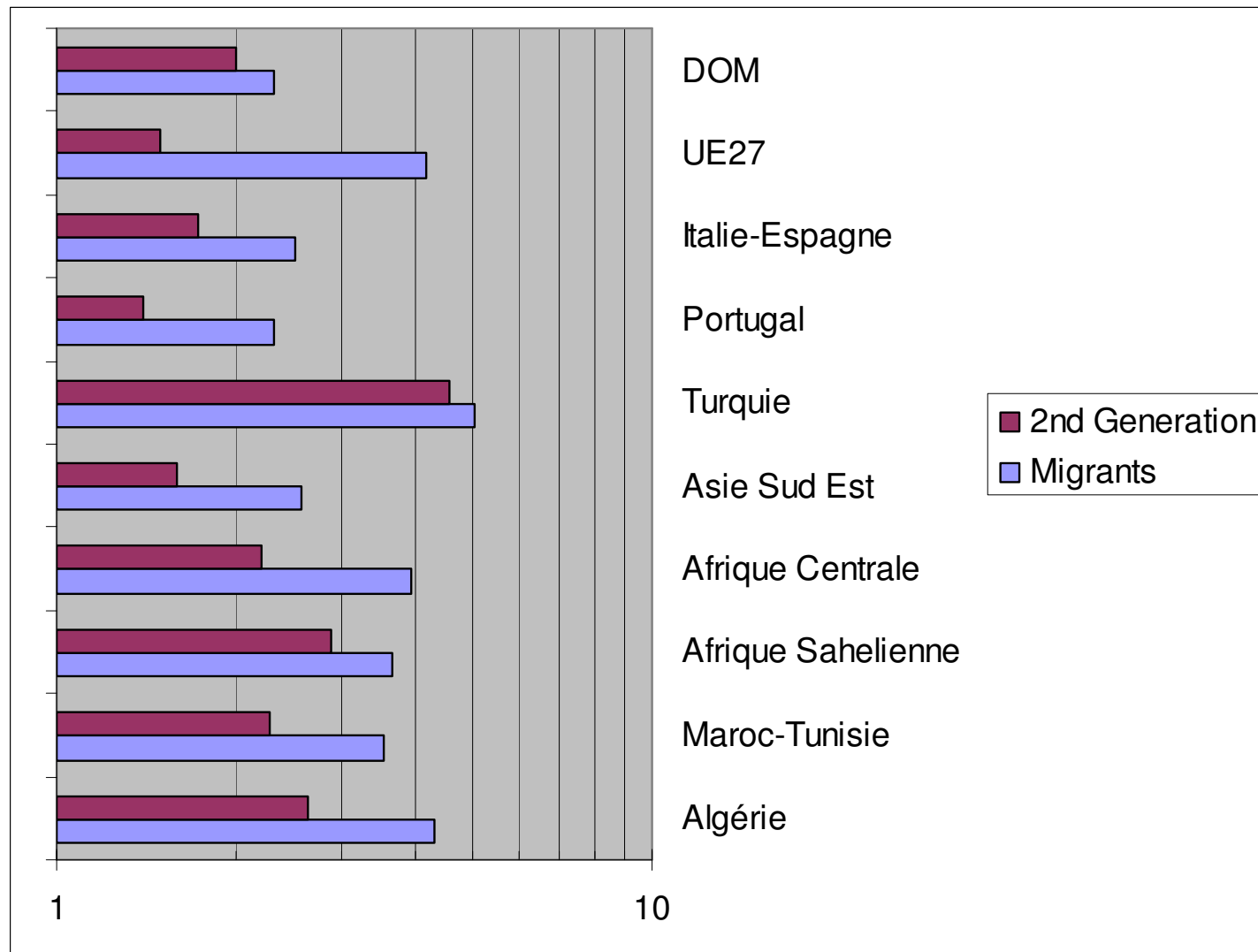


Ségrégation : concentration dans quartiers défavorisés



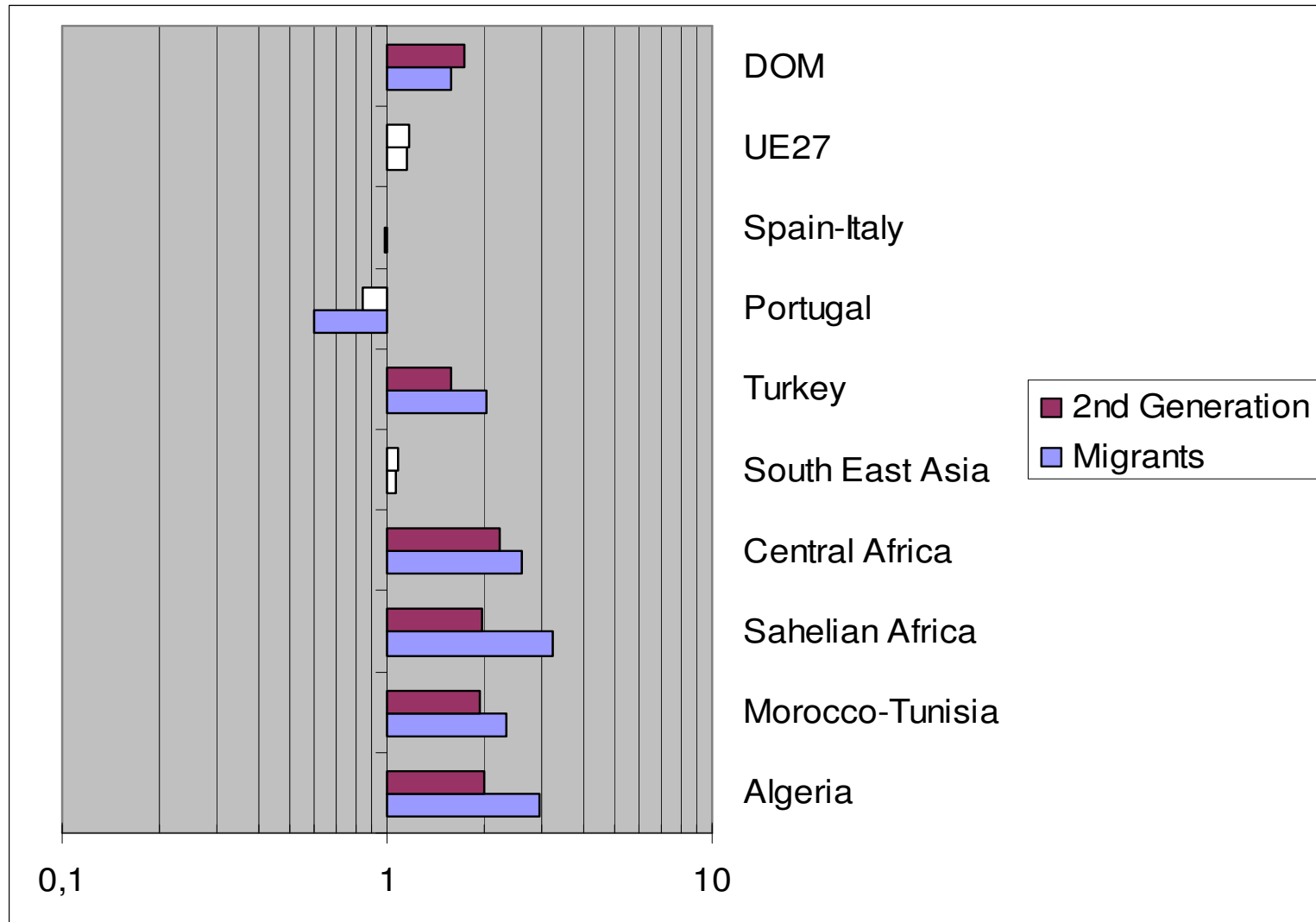
Risques relatifs de vivre dans un quartier immigré

Odds Ratio, controle par sexe, age, education, pcs, taille unité urbaine et origines sociales

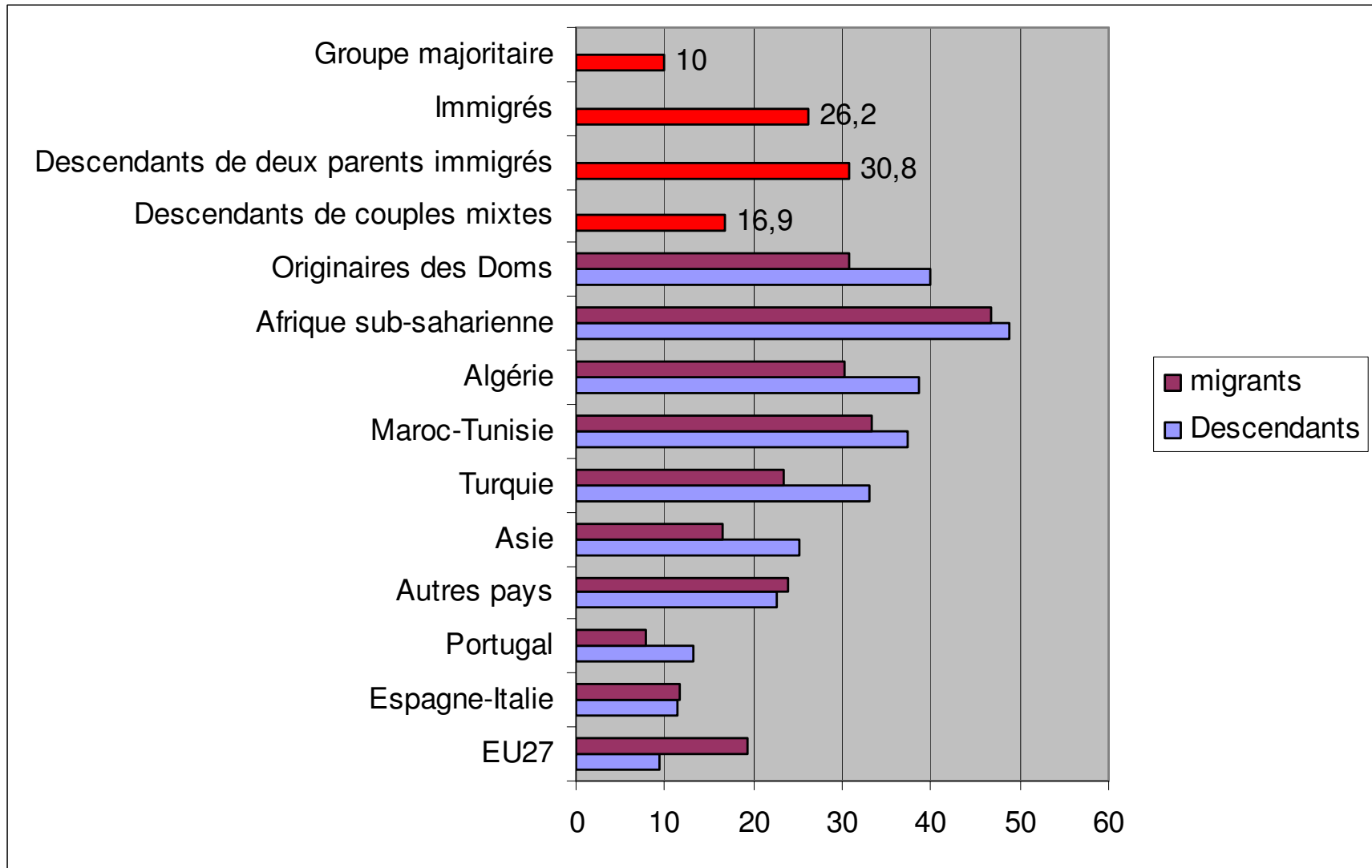


Risques relatifs de vivre dans un quartier défavorisé

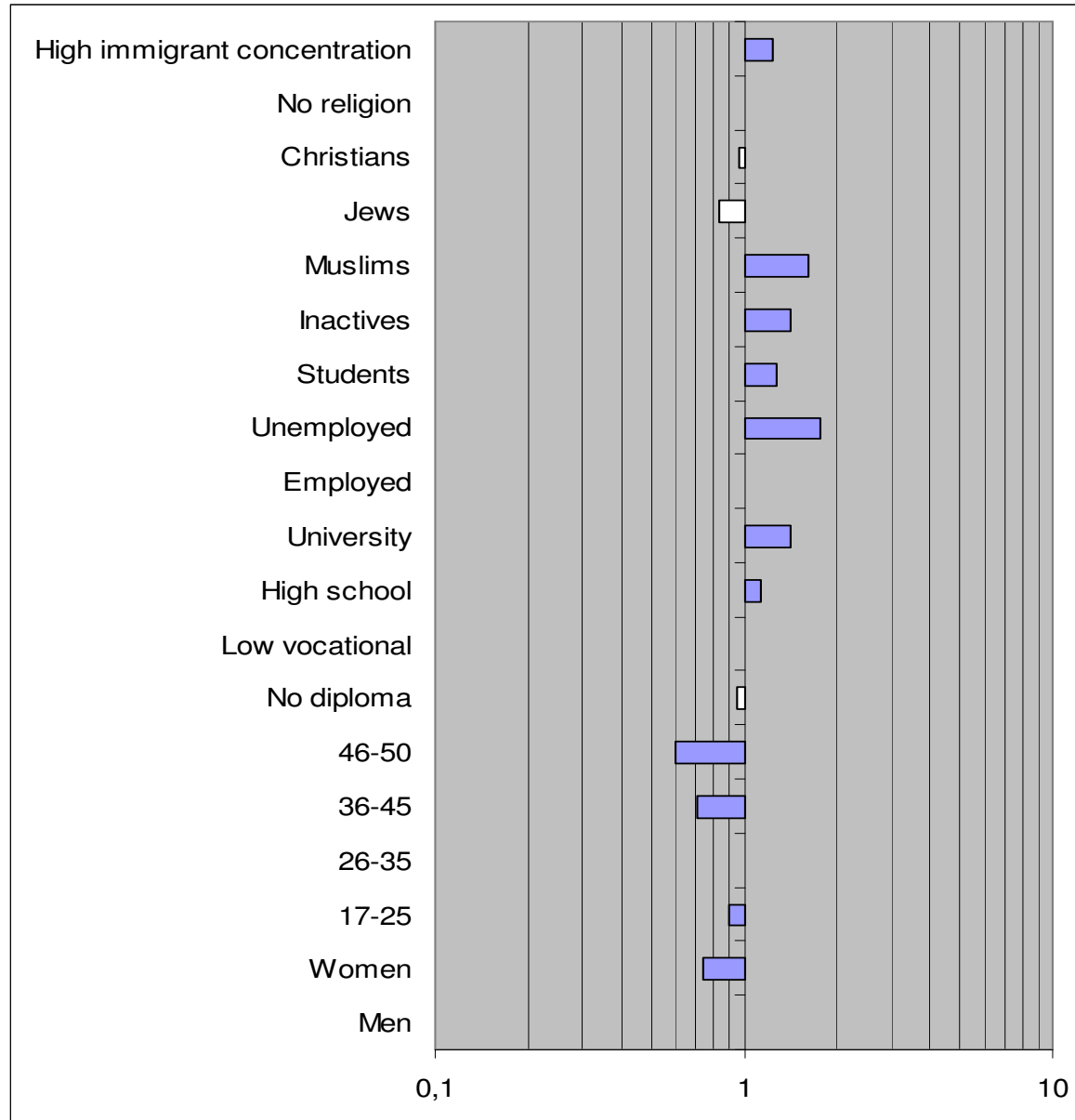
Odds Ratio, controle par sexe, age, education, pcs, taille unité urbaine et origines sociales



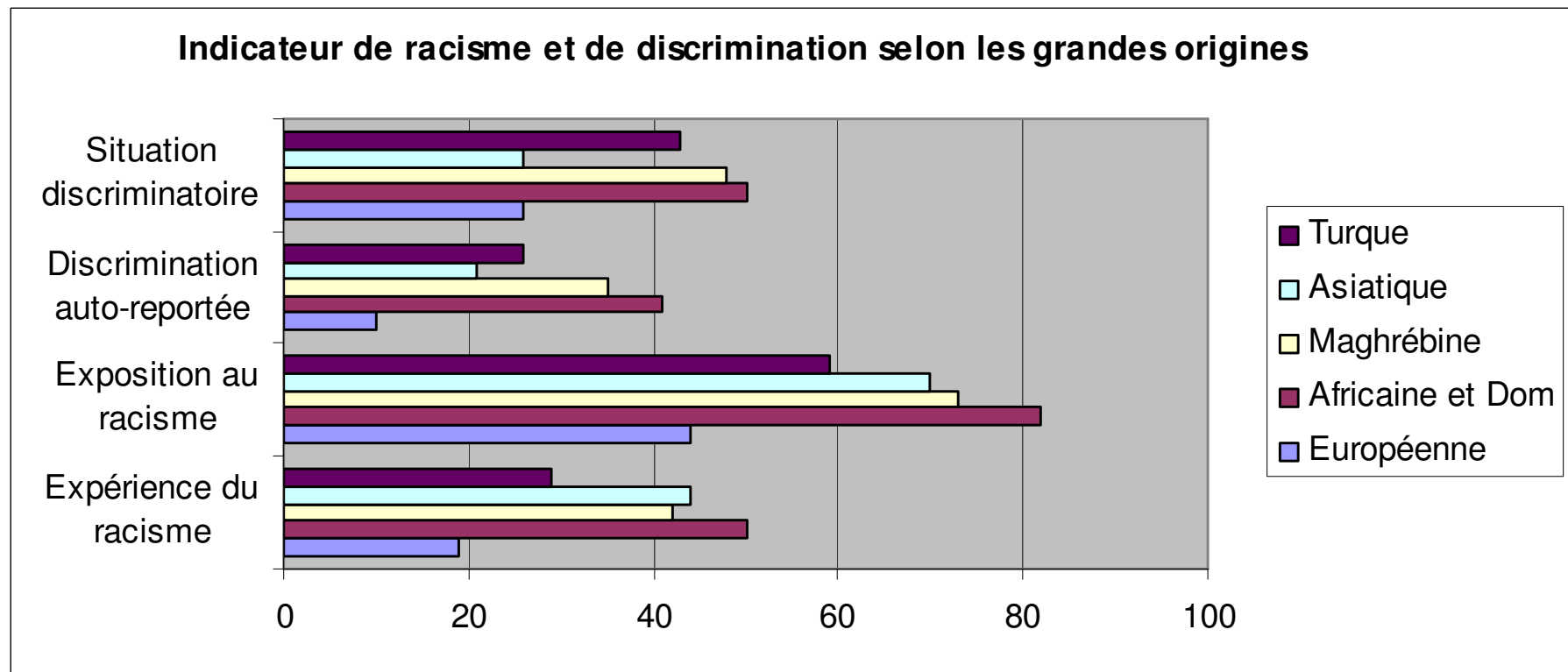
Discriminations: incidence selon l'origine



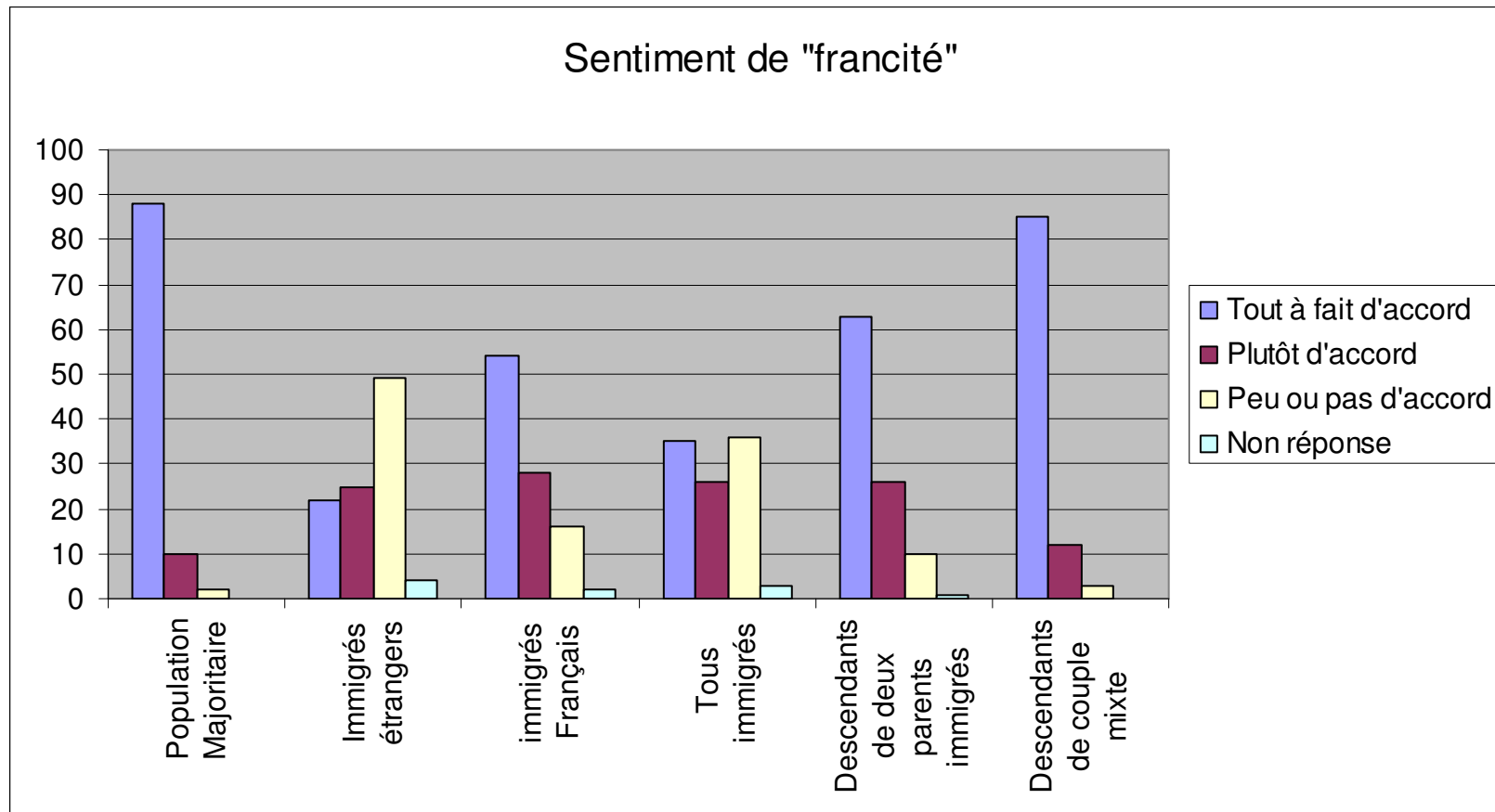
Probabilité de déclarer une discrimination



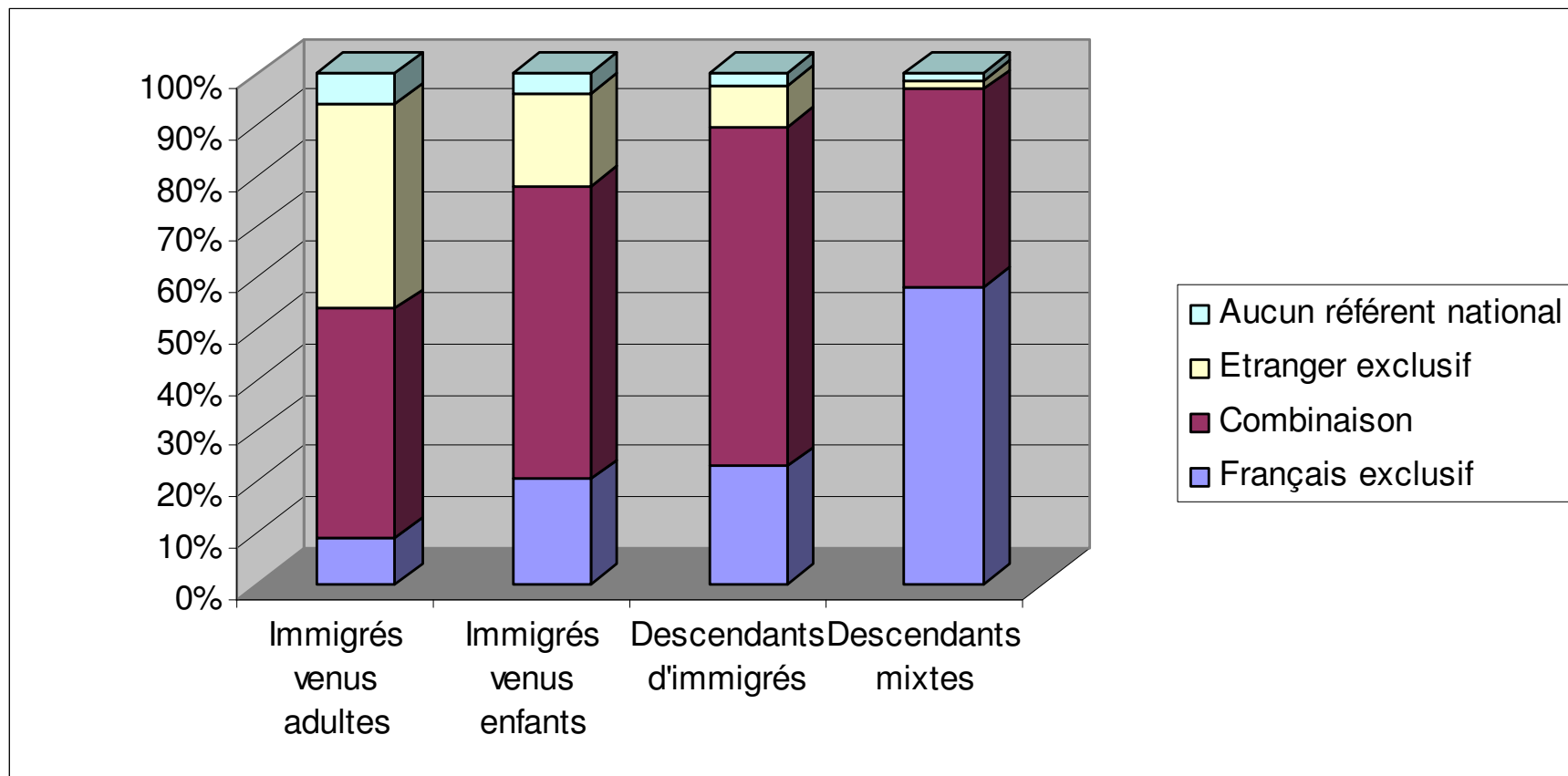
Racisme et discrimination



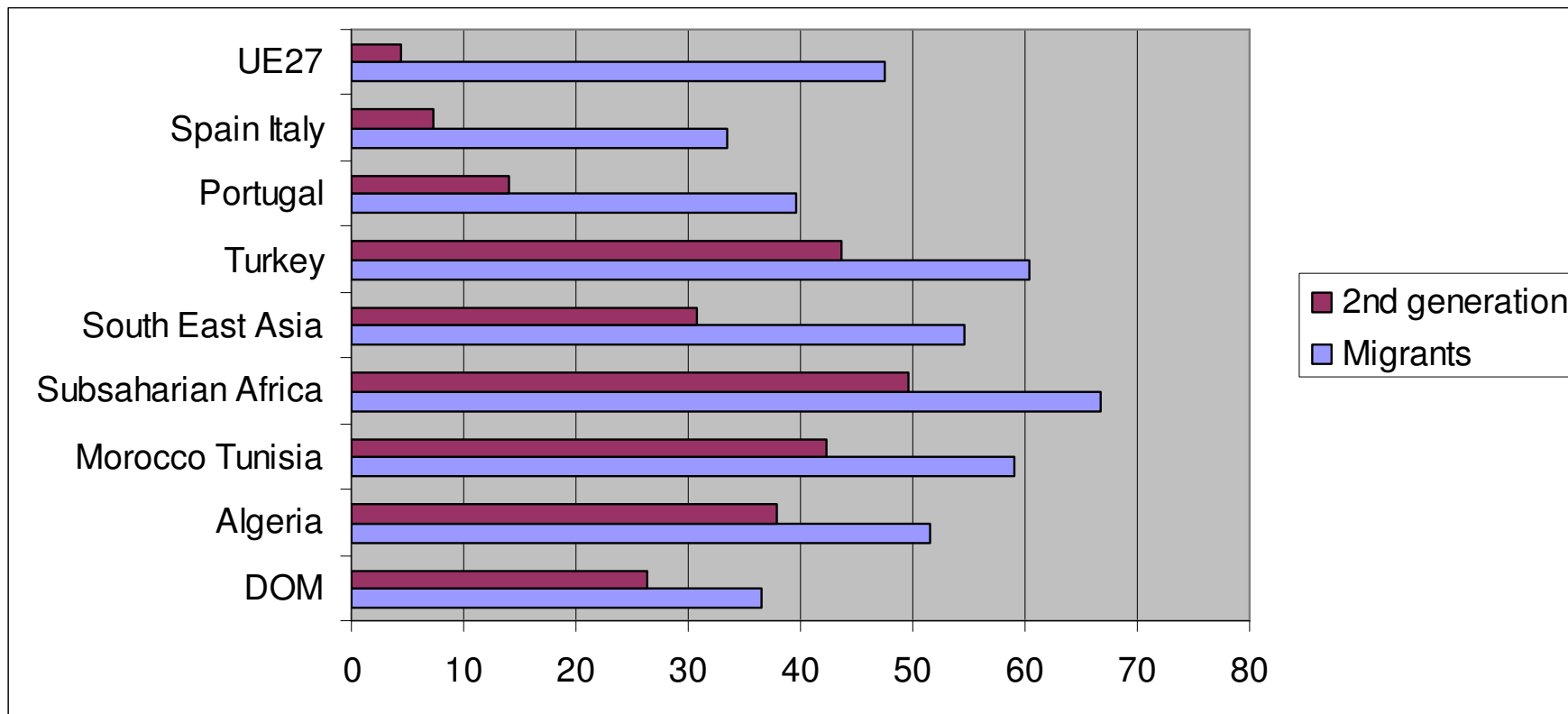
Identité nationale ?



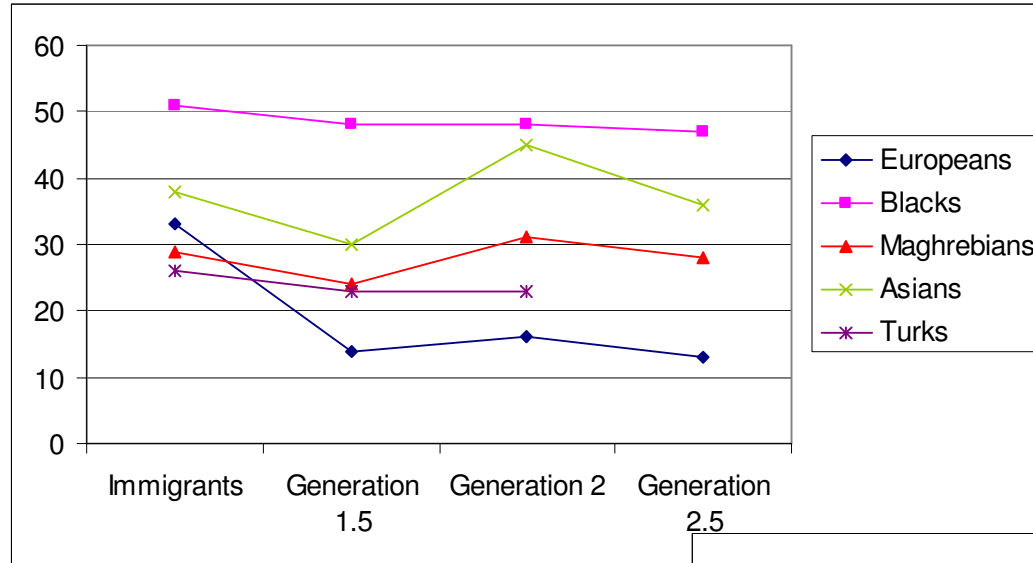
Les appartenances plurielles



Déni de francité



L'appartenance nationale déniée



Renvoi à l'origine

Francité relative

